



Votre programme d'aide aux employés et à la famille (PAEF) est un service confidentiel de soutien pouvant vous aider à entreprendre une démarche pour effectuer un changement.

Choisir une gardienne à domicile

La différence qui existe entre le coût d'une gardienne à votre domicile ou chez elle vaut peut-être la peine que vous y réfléchissiez.



Cette option vous permet de choisir un fournisseur de soins en fonction de vos besoins précis et de ceux de votre enfant. Vous n'avez pas à conduire votre enfant chez un fournisseur de soins externe, ce qui vous évite tous les inconvénients que cela comporte et la nécessité d'avoir à trouver une solution de secours lorsque votre enfant est malade. De plus, votre enfant demeure dans un environnement qui lui est familier et il obtient des soins centrés sur lui, ce que nombre de parents trouvent particulièrement important.

Tous ces avantages dépendent naturellement du choix de la gardienne. Comme les autres fournisseurs de soins, les gardiennes ont chacune leur style. Les meilleures le font parce qu'elles aiment les enfants et sont contentes de les aider à apprendre et à se réaliser. D'autres, malheureusement, y voient un moyen facile de se loger ou d'effectuer un travail non supervisé offrant de la flexibilité.

Vous devez également vous demander si vous confierez à la gardienne certaines tâches domestiques et d'entretien ménager. Précisez très clairement vos attentes et l'ordre de priorité des tâches.

Prenez le temps de rencontrer plusieurs candidates. Précisez clairement vos attentes et vos besoins et assurez-vous qu'ils correspondent aux capacités et aux objectifs de la gardienne.

Les vérifications à effectuer lors de la présélection

Vous épargnerez du temps en posant par téléphone quelques questions très simples qui vous permettront de vous assurer que la candidate correspond à vos critères de base. Voici les points sur lesquels vous devez vous renseigner :

- Quelle est l'expérience de la candidate? A-t-elle déjà travaillé avec des enfants de l'âge du vôtre?
- Pourquoi a-t-elle quitté son dernier emploi?
- Quelle a été la durée de ses emplois précédents?
- Sera-t-elle en mesure de vous assurer ses services au moins un an?
- A-t-elle une formation officielle ou des qualifications?
- Désire-t-elle être logée ou non?
- Demeure-t-elle loin de votre domicile?
- L'horaire de travail que vous lui proposez lui convient-il?
- Quand pourrait-elle commencer?
- Aime-t-elle vos animaux de compagnie?
- Fume-t-elle?

L'entrevue avec les candidates

Après avoir effectué une présélection, invitez plusieurs candidates à vous rencontrer à votre domicile. Il serait bon que votre enfant soit présent afin de voir comment les candidates se comportent avec lui. S'il

est important de poser des questions portant sur vos besoins particuliers, vous devriez aussi vérifier certains points, entre autres :

- Pourquoi la candidate a-t-elle opté pour la garde d'enfants? Qu'aime-t-elle particulièrement dans ce travail?
- Comment organiserait-elle une journée pour votre enfant? Quelles sortes d'activités serait-il amusant de faire avec l'enfant? A-t-elle des talents ou des intérêts particuliers dans des domaines que votre enfant aime?
- Quelle approche disciplinaire privilégie-t-elle?
- A-t-elle de l'expérience en soins médicaux ou en premiers soins?
- Est-elle disponible si vous devez travailler tard?

Si vous avez des attentes en ce qui concerne les tâches domestiques et l'entretien ménager, mentionnez-les en précisant bien que la priorité doit être accordée à l'enfant.

Après l'entrevue et avant son départ, demandez à la candidate de vous fournir le nom d'au moins deux anciens employeurs pour références. Il est essentiel de prendre le temps de vérifier ses références et de poser des questions pertinentes.

La confirmation d'une entente

Lorsque vous aurez choisi la gardienne que vous désirez embaucher, il est recommandé de rédiger une entente que les deux parties devront signer pour confirmer que les termes sont compris et acceptés.

L'entente devrait préciser l'horaire et les jours de travail, le salaire, les congés, la durée du contrat et la façon de le résilier.

Il est également conseillé d'ajouter une description détaillée des tâches et responsabilités ainsi qu'une liste détaillée des « règles de la maison ». Chaque signataire doit conserver une copie du contrat.

Grâce à ce processus de sélection préliminaire, vous serez mieux en mesure de choisir pour votre enfant une gardienne compétente. Ne vous arrêtez pas à la première candidate rencontrée. Prenez votre temps et choisissez celle qui convient le mieux à votre enfant.

© 2026 Morneau Shepell ltée. Votre programme ne comprend pas nécessairement tous les services décrits dans ce site. Veuillez consulter la documentation de votre programme pour plus d'information. Pour une assistance immédiate, composez le 1 844 880 9137.